



Charte & Sécurité-Environnement-Qualité (Politique d'information)

L'Entreprise JOELFIRM s'engage à former son personnel dans le but de lui assurer une intégrité physique, autant que celle des personnes qu'il côtoie et du matériel qu'il est susceptible d'utiliser

Afin de mener à bien cette action JOELFIRM identifie les besoins en formation de son personnel en fonction des exigences réglementaire de la nature de ses travaux et des sites industriels où il est amené à de travailler.

JOELFIRM optimise un plan annuel et nominatif des formations de son personnel. L'entreprise s'assure que les habilitations de son personnel soient accessibles en permanence.

La mise en place d'un système management HSE est une priorité pour la société JOELFIRM.

Il exprime notre volonté de respecter la réglementation applicable à notre métier.

Enfin, il nous permet de prendre en considération l'ensemble du risque lié à notre activité.

Nous faisons de la sécurité un outil majeur pour parvenir à réaliser nos travaux sans accidents.

NOS OBJECTIFS SONT SIMPLES :

1. Zéro accident notre intention N° 1
2. Prévention & détection d'anomalies et y apporter des mesures correctives
3. Respect de l'environnement

Pour réaliser ces objectifs, nous nous engageons à fournir les moyens nécessaires à l'amélioration continue de notre système de management HSE.

NOS PRIORITES SONT LES SUIVANTES :

- ❖ Les sensibilisations du personnel aux risques de notre métier, afin de prévenir et d'éviter les accidents
- ❖ La réduction des expositions au bruit aux produits par le port des Epi appropriés.
 - La mise en place de formation (secourisme, Sauvetage au travail)
 - Le respect de nos procédures HSE et celles de nos clients (organisation, personnel, compétences, matériel etc.)
 - La mise en conformité et l'entretien de notre matériel.
 - Le respect de la réglementation applicable .
 - La lutte contre l'alcool et autres substances accidentogènes.
 - La gestion, le tri et l'élimination des déchets dans le cadre de la protection de l'environnement.
 - L'information du personnel quant aux modalités de mises en œuvre du droit de retrait en cas de risques non maîtrisés.
 - Cette démarche s'inscrit dans nos méthodes de travail au quotidien, et fait preuve de professionnalisme .la qualité de nos prestations et l'avenir de notre société dépendent de l'implication et de la motivation de chacun.

SAFETY MEETING HSE

FREQUENCE : une fois par semaine

OBJECTIFS : discuter des questions HSE au sein de l'entreprise, transmission des observations et des informations.

En outre chaque équipe est tenue de participer à des réunions animées par le chef d'équipe avant chaque opération ou interventions dans un site (port et entretien des EPI et mesures de sécurité à respecter sur site /chantier).

Tenue de réunion lorsqu'une situation inhabituelle se présente ou lorsque des problèmes spécifiques se posent.

BRIEFING DE SECURITE AVANT DEBUT DE TRAVAUX

Avant chaque début de travaux sur site un exposé est fait .ce briefing a pour but de connaître le tempérament des travailleurs et de les préparer aux activités.

- Induction de sécurité avant début de tous travaux
- Description des travaux (par le chef d'équipe)
- Vérification des EPI
- Préparation et vérification du matériel
- Evaluation des méthodes de travail
- Exécution des travaux (opérations)



LES PARAMETRES SUIVANTS SONT PRIS EN COMPTE

- La communication pendant le déroulement des opérations
- Respecter des normes environnementales en vigueur
- Housekeeping
- Le potentiel de risque

LE RAPPORT DE SECURITE

se fera sous forme de notes quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles rapport composé de :

- Activité de travail
- Durée de travail

INCIDENT ET RAPPORT D'ENQUETE

- Les objectifs d'un incident et le rapport d'enquête sont les suivants :
- Enquête sur toutes situations potentiellement dangereuses et évaluer leurs gravités.
- Après avoir déterminé leurs causes prendre les mesures appropriées pour éviter une récurrence.
- Se servir des résultats/ conclusions de l'enquête pour donner des recommandations au personnel.
- Intervention d'urgence et évacuation

PREVENTION DES ACCIDENTS

- La prévention des accidents est notre intention première sur tous nos lieux de travail
- Tenir à jour le document unique pour des postes à risque
- Faire participer le personnel pendant des réunions QHSE et les encourager à faire des propositions allant dans le sens de l'amélioration & performance sur des questions sécurité au travail.
- Former le personnel à la détection des anomalies/ risques et comment les éliminer sur leur lieu de travail.
- Tout accident de travail, devra faire l'objet d'une investigation
- Conduire des inspections sur les outils & engins tel que recommandé par la charte sécurité JOELFIRM.
- Tenir à jour des indications
- Préparer et animer les revues de direction et toute réunion potentielle.

L'Entreprise JOELFIRM a l'ambition de devenir une référence en matière d'hygiène, sécurité, santé et environnement.

Le respect moral envers nos employés et nos clients est un principe de fonctionnement fondamental et prédominant de la structure.

Le challenge JOFIRM est de protéger les personnes et l'environnement tout en maintenant la qualité de nos services, ainsi que la performance économique de l'entreprise.